

## Conseil en Évolution Professionnelle

Le CEP constitue, pour la personne active, une opportunité de faire le point sur sa situation professionnelle et d'engager, le cas échéant, une démarche d'évolution professionnelle.

Il a pour ambition de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours.

Il vise à accroître ses aptitudes, ses compétences et ses qualifications, en facilitant son accès à la formation.



Partout en France, c'est un dispositif d'accompagnement **gratuit et personnalisé** proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation et ses projets professionnels.

Pour en profiter, contactez votre **fongecif** local.

Pour plus d'information, connectez-vous à [www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org) ou flashez :



Renseignez-vous...



: [WWW.CFTCOPTICAL.COM](http://WWW.CFTCOPTICAL.COM)

Posez vos questions...



: [section.cftc.gvf@free.fr](mailto:section.cftc.gvf@free.fr)



Laurent (GO) **06.60.06.58.19**  
Nora (GdO) **06.12.79.04.87**  
Yannick (Nouan) **06.81.66.20.04**  
Thierry (Siège) **06.49.80.51.76**